



## AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Châteauroux  
 Correspondant : M. le Maire – Hôtel de Ville – CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex  
 Le pouvoir adjudicateur agit-il pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non  
 Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Administration Générale

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à concurrence : M22-011VDC  
 Objet du marché : Aménagement des abords de l'ancien site du CPC et du chemin de la Baignade – relance lot 4

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Lot 4 : prix des prestations : 60 % - Valeur technique : 20 % - Performance en matière de protection de l'environnement : 15 % - Qualité : 5 %

### **Relance Lot 4 : Renaturation du cours d'eau**

Attributaire : SAS Environnement 41 – 41000 Blois

Date d'attribution du marché : 04-07-2022.

Montant du marché H.T. : 46 428,00 €

Date de notification : 22-08-2022

Durée du marché : Le marché est conclu dès sa notification au titulaire et s'achèvera à l'issue de la garantie dite de parfait achèvement.

Les durées de la période de préparation du ou des lot(s) sont les suivantes :

Lot n°	Désignation du lot	Durée de préparation
01	Voirie/Réseaux/Pavage	1 mois
02	Eclairage public	1 mois
03	Espaces verts	1 mois
04	Renaturation du cours d'eau	1 mois

Pour les lots faisant l'objet d'une période de préparation, celle-ci est exclue du délai d'exécution du lot considéré. Elle commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service préalable prescrivant d'en commencer la réalisation.

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 10 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du ou des premier(s) lot(s).

Le délai d'exécution propre au lot faisant l'objet du présent marché est déterminé dans les conditions prévues au calendrier d'exécution. L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des prestations sera notifié à

chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Limoges – 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Limoges – 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges

Date de publication du présent avis : 22-08-2022